



## Nouvelles-éclair sur la santé

### Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de juillet 2005



*Le Comité d'évaluation des médicaments (CEM) de ESI Canada passe mensuellement en revue tous les avis de conformité que Santé Canada émet pour de nouveaux médicaments, afin de s'assurer du rôle thérapeutique de ces médicaments ainsi que des répercussions qu'ils peuvent avoir sur le secteur des tiers payants privés. L'information sur le prix est disponible lors de la mise en marché du médicament. Toutefois, lorsque Santé Canada approuve un médicament, il est impossible de se le procurer d'emblée. Nous offrons le présent bulletin à nos clients du secteur de l'assurance à titre de service à valeur ajoutée et espérons qu'ils le jugeront instructif, pertinent et utile.*

#### Nouveaux médicaments :

**Lyrice** [*leer-ick-aha*] (prégabaline à 25 mg, 50 mg, 75 mg, 100 mg, 150 mg, 200 mg, 225 mg et 300 mg) est offert sous forme de capsule orale par Pfizer Canada Inc. pour le traitement de la douleur liée à la neuropathie périphérique (NPP), c'est-à-dire, la névralgie périphérique. Les deux formes les plus courantes de névralgie périphérique affectent de 10 à 16 % des patients diabétiques et de 10 à 15 % des patients qui ont déjà subi une crise de zona. Avant l'homologation de Lyrice, aucun médicament n'était officiellement indiqué pour le traitement de la douleur liée à la neuropathie périphérique. Neurontin (gabapentin), un anticonvulsivant, était en général utilisé pour traiter ce type de douleurs. Lyrice est indiqué chez les patients qui ne répondent pas au gabapentin. Veuillez toutefois noter que le gabapentin n'est pas officiellement indiqué pour traiter cette affection. La dose recommandée de Lyrice est de 150 à 600 mg par jour, administrée deux ou trois fois par jour. Son coût se situe approximativement entre 3,04 \$ et 4,64 \$ par jour, ce qui est comparable au coût du gabapentin générique aux doses recommandées. Par conséquent, Lyrice ne devrait exercer qu'un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs.

**Bravelle** [*bra-vel*] (flacon de 75 unités/2 ml d'urofolitropine) est offert pour injection intramusculaire ou sous-cutanée par Ferring Inc. Il s'agit d'une préparation purifiée de folliculostimuline pour le traitement de l'infertilité. L'infertilité touche de 10 à 25 % des couples. Il existe plusieurs médicaments similaires sur le marché pour le traitement de l'infertilité. Bravelle constitue une autre option. Il comprend le même ingrédient actif que Fertinorm. Bravelle coûte 31,12 \$ par flacon de 75 unités, ce qui le rend moins cher que Fertinorm, à 60,93 \$. Bravelle exercera un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments qui comprennent des restrictions et/ou des limitations quant à la couverture des traitements pour l'infertilité.

#### Nouvelles indications :

*En ce qui concerne les médicaments énumérés ci-dessous, nous prévoyons qu'à moins d'avis contraire, les nouvelles indications exerceront un impact minimal sur les régimes d'assurance médicaments des employeurs.\**

**Atacand** [*a-ta-cand*] (candésartan cilexétel à 4 mg, 8 mg et 16 mg) est offert sous forme de comprimé oral par AstraZeneca Canada Inc. Il était déjà indiqué pour l'hypertension artérielle (haute pression). On peut désormais l'utiliser pour le traitement des patients qui souffrent d'insuffisance cardiaque congestive (ICC) modérée (c.-à-d., dont le cœur faiblit). Atacand est le premier agent de sa classe à être approuvé pour cette indication. La prévalence de l'ICC est de 1 à 2 % dans la population en général, mais elle affecte principalement les gens âgés. La prévalence augmente avec l'âge et atteint 10 % chez les sujets de plus de 75 ans. Une vaste gamme de médicaments pour le cœur sont déjà utilisés pour traiter l'ICC. Atacand constitue une autre option. La dose initiale d'Atacand recommandée est habituellement de 4 mg une fois par jour.

*Optimiser la  
valeur des  
régimes  
d'assurance  
médicaments  
et dentaires*

Volume 7  
N° 10

11 août  
2005



ESI CANADA®

www.esi-canada.com



## Nouvelles-éclair sur la santé

Le CEM examine les nouveaux médicaments et les nouvelles indications à la réunion de juillet 2005

page 2



*Optimiser la valeur des régimes d'assurance médicaments et dentaires*

**Alertec** [*a-ler-tech*] (modafinil à 100 mg) est offert sous forme de comprimé oral par Shire Biochem Inc. Il était au départ indiqué pour le traitement des symptômes de l'hypersomnie diurne chez les sujets atteints de narcolepsie. Alertec peut désormais être utilisé pour contrer l'endormissement diurne causé par l'apnée du sommeil (épisodes répétés de collapsus des voies respiratoires durant le sommeil). Le traitement privilégié à l'heure actuelle est l'application d'une pression positive continue ou nCPAP (pour *nasal continuous positive airway pressure*) au moyen d'un appareil respiratoire. La dose recommandée est de 200 à 400 mg, une fois par jour. L'apnée obstructive du sommeil touche environ de 2 à 4 % des adultes d'âge moyen. La nouvelle indication pourrait faire augmenter l'utilisation du produit, mais ne devrait exercer qu'un impact minimal, puisqu'Alertec ne représente que 0,05 % des dépenses totales en médicaments pour 2004 selon les données tirées du secteur d'activités de ESI Canada.

### *Énoncés quant à l'impact*

#### Impact minimal

- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché, et ce médicament deviendra probablement l'un des nombreux agents indiqués pour la même affection (p. ex., répartition différente des parts du marché).
- Le coût estimatif du nouveau médicament est comparable à celui des médicaments déjà sur le marché et l'utilisation de ce nouveau médicament sera limitée en raison de son rôle thérapeutique, de la place qu'il occupe par rapport aux autres médicaments ou, de la prévalence de l'affection qu'il sert à traiter.

Auteure : Wendy Yan, B. Sc. Phm.

Rédactrice en chef : Becky Chin, B.Sc.Phm.

Volume 7  
N° 10

11 août  
2005